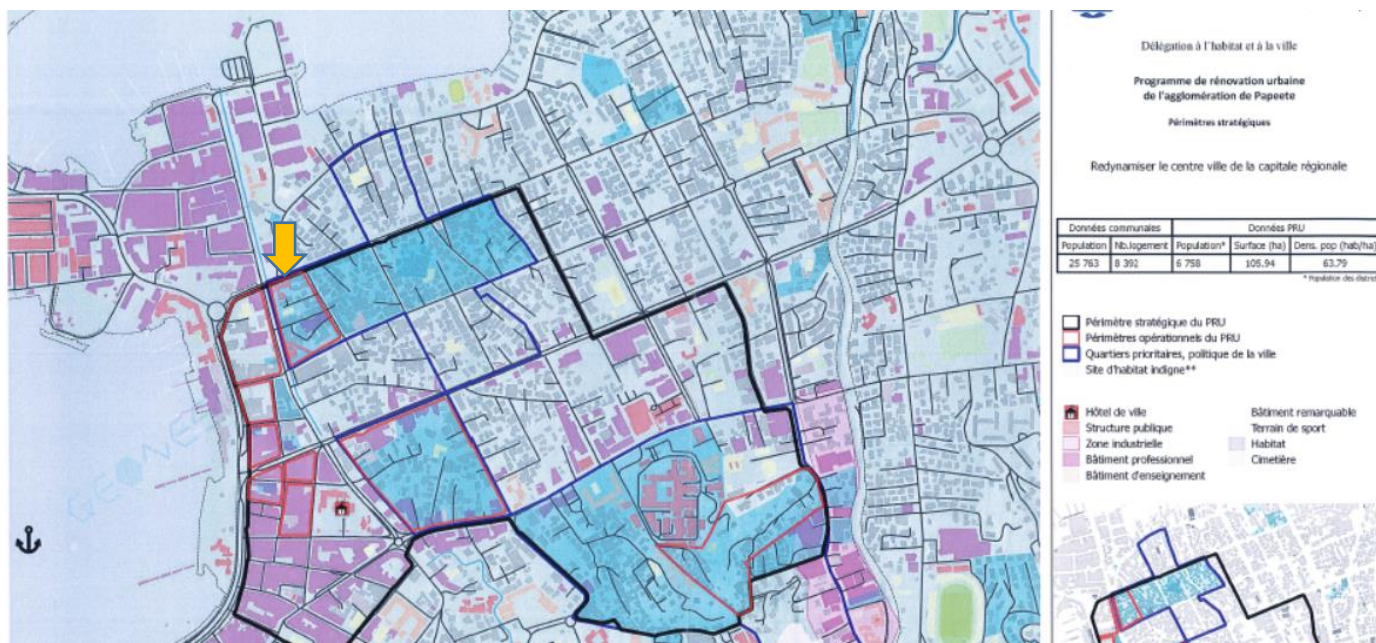


## Le district de Vaininiore

Vaininiore est l'un des quartiers où l'enquête *Feti'i e fenua* a été pilotée en mars 2019. Proche du centre-ville de Papeete, 49 questionnaires ont été recueillis auprès de personnes âgées de 40 à 59 ans soit un taux de réponse de 85%. Il s'agit du district 350001390 du recensement 2017 qui comprend un total de 72 logements soit 320 habitants.



### Présentation du quartier (recensement 2017) :

D'après les données du recensement de la population (août 2017), dans l'agglomération de Papeete, le quartier de Vaininiore situé en centre-ville est un quartier non viabilisé relativement ancien. De fait, 65 des 77 logements ont été construits avant 1997. Les constructions en bois, contre-plaqué, pinex, fibro-ciment, qui se dégradent rapidement, prédominent et les constructions en dur (béton) restent très minoritaires à Vaininiore. L'accès au réseau pour la collecte des eaux usées ne concerne que 13% des logements qui recourent le plus souvent à des fosses septiques

La majorité des occupants se déclarent propriétaires du logement sur un terrain qui ne leur appartient pas ou en location, une situation qui ne représente que 5% de l'habitat dans l'agglomération de Papeete.

Les logements sont de petite taille, un peu moins de 3 pièces et on y compte en moyenne 4,4 personnes par logement contre 3,5 dans l'agglomération de Papeete.

Les ménages de 2 familles sont deux fois plus fréquents comparés à l'agglomération de Papeete, ainsi que les familles monoparentales avec plus de 2 enfants. A l'inverse, les ménages de personnes seules y sont deux fois moins fréquents.

### Equipement des foyers

Les habitants sont quasiment tous connectés au réseau d'électricité général et possèdent tous l'eau courante à l'intérieur du logement. Le ramassage des ordures se fait devant leur logement.

Si l'on ne constate pas de différences entre le quartier ciblé et l'ensemble de l'agglomération concernant l'équipement d'un réfrigérateur (plus de 90% des ménages en disposent) ou d'un congélateur (64%), un sous-équipement apparaît pour les installations de deuxième nécessité : les systèmes de climatisation sont quasiment inexistant dans le quartier de Vaininiore alors qu'ils sont plus courants dans le grand Papeete (36% des logements en sont équipés) ; seuls 25 logements de Vaininiore possèdent un chauffe-eau électrique ou au gaz, aucun solaire, à comparer à un équipement existant dans 82% des logements de l'agglomération.

Les ménages des habitants de Vaininiore sont faiblement connectés : seuls 29% ont accès à internet contre 67% pour l'agglomération et 32% disposent d'un ordinateur personnel contre 66% pour les habitants de l'agglomération. D'autre part, le taux de possession d'un téléphone mobile est un peu inférieur à celui observé dans l'agglomération de Papeete (89% contre 94%).

### *Caractéristiques de la population*

La répartition par âge de la population de Vaininiore est sensiblement la même que celle de l'agglomération de Papeete avec un âge médian de 32 ans.

Le niveau d'études est moins élevé chez les habitants de Vaininiore : 31% ont un niveau d'études primaire et seuls 21% des individus atteignent un niveau lycée contre 47% pour l'ensemble de l'agglomération de Papeete.

Le taux d'activité des 15-64 ans y est moindre que dans l'agglomération (47% contre 62%), tout comme le taux d'emploi (36% contre 50%) ; la part d'inactifs est plus élevée à Vaininiore que dans l'ensemble de l'agglomération (47% contre 38%), tout comme le taux de chômage au sens du recensement (32% contre 20%).

### **Quelques éléments issus de l'enquête pilote *Feti'i e fenua* :**

Vaininiore est l'un des quartiers où l'enquête *Feti'i e fenua* a été pilotée en mars 2019. Il appartient au quartier prioritaire de Arupa–Puea–Vaininiore, proche du centre-ville de Papeete.

49 questionnaires ont été recueillis auprès de personnes âgées de 40 à 59 ans, soit un taux de réponse de 85%.

On dénombre 253 individus dans l'ensemble des 49 logements enquêtés, 128 hommes (51%), 121 femmes (48%) et 4 personnes qui se définissent autrement, soit une moyenne de 5,2 personnes par logement. Une sur-occupation notable par rapport à l'ensemble de ménages du district. Ceci résulte de la tranche d'âge choisie qui sélectionne des ménages où les plus jeunes sont nombreux et exclut les ménages de personnes seules, plus âgées.

La moyenne d'âge pour l'ensemble des occupants est de 31 ans. L'âge médian est de 26 ans contre 32 ans pour l'ensemble de l'agglomération (RP2017), ce qui atteste de la présence des plus jeunes : 25% de moins de 15 ans.

Les 49 personnes interrogées sont âgées de 40 à 59 ans, 22 sont célibataires (jamais mariés), 21 sont mariés, et 6 sont divorcés ou veufs. Cependant, la grande majorité des personnes enquêtées (32) se déclarent en couple.

La famille des enquêtés s'étend au-delà de Vaininiore et la taille de la fratrie à laquelle appartiennent les personnes enquêtées est de 6,1 frères et sœurs, en moyenne. Un tiers des habitants a au moins un demi-frère ou une demi-sœur et ils déclarent, en moyenne, 2,9 enfants.

Huit habitants enquêtés sur dix se sont installés à Tahiti lors de leur mise en couple ; ainsi, près d'un quart d'entre eux n'étaient pas arrivés à Vaininiore au moment de leur mariage.

Un peu plus de la moitié des habitants enquêtés bénéficie de la présence de membres de leur famille vivant dans un *fare* aux alentours. Seuls une petite minorité (8) des répondants et/ou de leur conjoint possèdent un autre bien immobilier.

## **Description de leur logement**

43 enquêtés habitent dans une maison individuelle, dont 7 dans un fare ATR, MTR, FEI, OPH (logement social).

Pour la grande majorité des enquêtés (37), le logement a été construit par eux-mêmes, un membre de la famille ou de la famille du conjoint. Le quart restant déclare que c'est un logement fourni par la mairie ou les pouvoirs publics. Sept habitants sur dix ont transformé, rénové ou agrandi leur logement. Cela s'explique par la vétusté des matériaux de construction qui nécessite des réparations régulières et la taille des ménages qui occupent ces espaces exigus.

Environ neuf logements sur dix ne possèdent pas de toit anticyclonique ou encordé et dans les trois-quarts des cas, il n'y a pas de surélévation ni de pilotis.

Les habitants possèdent 2 chambres en moyenne par logement. Sept logements sur dix ne disposent pas d'espace extérieur, ni terrasse ou balcon (ni de garage) ; un tiers des habitants ne dispose d'aucune pièce supplémentaire, salon ou de séjour intérieur.

29 répondants se déclarent propriétaires, 16 sont logés gratuitement et 4 sont locataires.

Parmi les 29 propriétaires, 17 se décrivent en indivision avec un ou plusieurs membres de leur famille, un tiers se déclare sans titre de propriété pour le logement qu'ils occupent. Et les trois quarts des personnes logées gratuitement, déclarent qu'elles le sont par la mairie de Papeete.

Dans l'ensemble des cas, les répondants ne possèdent pas le terrain qui appartient à la mairie.

## **Origine des familles et migrations**

Sur les 49 personnes enquêtées, une seule est née en dehors de la Polynésie française et la moitié (27) sont nés à Papeete. Néanmoins, le quartier concentre un important taux de migrants originaires d'autres îles de la Polynésie française puisque 28 personnes déclarent cet autre lieu comme celui de la résidence de leur mère juste après leur naissance.

Ainsi l'échantillon des personnes enquêtées est marqué par une présence importante de gens originaires des Australes (11 personnes) et compte également 3 personnes originaires des Iles Sous-le-Vent et 4 des Tuamotu.

Les différences sont notables entre les tahitiens d'origine et les originaires d'un autre archipel polynésien (selon le lieu de résidence de la mère au moment de la naissance).

La taille de la fratrie est plus importante chez les migrants (7,7 contre 5,4) que chez les tahitiens tout comme le nombre d'enfants (3,7 contre 3,0).

Les migrants sont plus souvent mariés (67% contre 32%) alors que les tahitiens sont majoritairement célibataires sans jamais avoir été mariés.

Les migrants sont logiquement plus isolés de leur famille, seul un tiers d'entre eux a de la famille vivant dans un fare aux alentours contre deux tiers pour les tahitiens d'origine.

Du point de vue de leur parcours de mobilité, on observe que la scolarité dans le primaire des personnes enquêtées s'est déroulé dans l'archipel d'origine. Pour ceux (la moitié 23) qui poursuivent au collège, 17 restent dans leur archipel. Enfin, huit habitants enquêtés sur dix se sont installés à Tahiti lors de leur mise en couple ; ainsi, près d'un quart d'entre eux n'étaient pas encore installés à Vainioure au moment de leur mise en couple.

5 des 49 personnes enquêtées ont séjourné en dehors de la Polynésie française dans l'hexagone, principalement avant la trentaine pour études ou dans le cadre d'un engagement militaire.